



Trouvez le bon allié pour tous vos projets



Prêt immobilier



Bénéficiez d'une solution de financement personnalisée grâce aux taux négociés auprès de nos partenaires.

Assurance emprunteurs



Découvrez notre sélection d'assurances adaptées à votre profil pour une protection optimale.

Regroupement de crédits



Rééquilibrez et facilitez la gestion de votre budget avec une seule mensualité.

Crédit professionnel



Financez vos équipements professionnels, murs, fond de commerce...

Étude gratuite personnalisée

PRÊT
IMMOBILIER

ASSURANCE
EMPRUNTEUR

REGROUPEMENT
DE CRÉDITS

CRÉDIT
PROFESSIONNEL

CRÉDIT
CONSO

CRÉDIT
INTERNATIONAL

 **cafpi**
Crédits & Assurances

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. « Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. » « Pour tout prêt immobilier, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours ; l'achat est subordonné à l'obtention du prêt, s'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées. » CAFPI S.A.S au capital de 11 395 600 euros - siège social : 111 avenue de France - Immeuble Memphis - 75013 PARIS - Tél. 01 69 51 00 00 - E-mail : cafpi@cafpi.fr - SIREN N° 510 302 953 - RCS PARIS - N° DE GESTION 2009 B 00365 - CODE APE 6619 B - ORIAS 09047385 - RCIQB N° 57 437 750 - Courtier en opérations de banque et en assurance - Membre de l'APIC, Association Professionnelle des Intermédiaires en Crédits - Retrouvez l'ensemble de nos partenaires bancaires sur www.cafpi.fr. Crédits photo : Shutterstock. IPNS - ne pas jeter sur la voie publique.

3 DURÉE
MOYENNE
MOIS



cafpi

Parcours Client

Les étapes de votre
financement avec Cafpi



Étude de faisabilité
et approche budgétaire
globale de votre projet.

1



Signature du mandat
et **montage** du dossier.

2



Accord de la banque
et **signature** de la
confirmation de mandat.

3



Levée des réserves et
étude de votre assurance
emprunteur pour sécuriser
votre prêt.

4



Rendez-vous avec la banque
et **ouverture** du compte
bancaire (si changement de banque).

5



Édition de l'offre de prêt
par la banque.

6



Lecture de l'offre de prêt
avec votre conseiller Cafpi.
Délai légal de réflexion et
acceptation ⁽¹⁾

7

10
JOURS



Signature de l'offre de prêt
et renvoi du dossier signé à
la banque.

8



Déblocage des fonds et
signature de l'acte notarié.

9



Félicitations !
Vous êtes propriétaire.

10

Cafpi vous accompagne pendant
toute la durée de votre prêt.